



# NOUVEAU ! UN PUMPTRACK AU VIGAN

Voir page 5



4 **RÉNOVATION DU  
TERRAIN MULTISPORTS**



6 **OUVERTURE DU PÔLE  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



12 **GRAND CONCERT  
"ORCHESTRE À L'ÉCOLE"**

# SOMMAIRE

- 4 COUP DE PROJECTEUR**  
Deux nouveaux équipements sportifs
- 6 ZOOM SUR...**  
Le Pôle d'enseignement supérieur
- 7 BRÈVES**  
L'actualité du Vigan ..... *L'Encyclopédie prend de l'importance*
- 8 TRAVAUX**  
..... *Projet d'aménagement des berges de l'Arre*
- 10 URBANISME**
- 12 ÉDUCATION JEUNESSE**
- 14 ENVIRONNEMENT**  
..... *Composteurs de quartier : tri des biodéchets*
- 16 SOLIDARITÉ / SANTÉ**  
..... *34 futurs médecins viennent découvrir le Pays viganais*
- 18 CULTURE**
- 20 BRÈVES**  
L'actualité du Vigan
- 21 SUR NOTRE TERRITOIRE**
- 22 HISTOIRE / PATRIMOINE**  
Marguerite Creston
- 23 ÉTAT CIVIL**  
**EXPRESSION LIBRE**
- 24 AGENDA DE L'ÉTÉ**



**Éditeur** : Mairie du Vigan - Place Quatrefages de Laroquète - 30120 Le Vigan - [service.accueil@levigan.fr](mailto:service.accueil@levigan.fr) - [www.levigan.fr](http://www.levigan.fr) | **Directrice de la publication** : Sylvie Arnal | **Rédacteurs en chef** : Joël Bouis, Nolwenn Leroi | **Ont participé à ce numéro** : Sylvie Arnal, Joël Bouis, Alessandro Cozza, Mayane Doulier, Halima Filali, Véronique Horeau, Nolwenn Leroi, Elsa Lewin, Audrey Malaval, Doriane Morata, Julie Mouillaud, Eric Poujade, les services du Campus Connecté et du PETR Causses et Cévennes | **Crédits photos** : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Virginie Govignon, © Aspheris Hervé Leclair, © Hélène gros, les services de la mairie du Vigan et de la CCPV | **Photo en 1<sup>re</sup> de couverture** : © Arne Shcröter | **Maquette, graphisme et mise en page** : Audrey Malaval (Paprika-box) | **Impression** : sur papier recyclé par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | **Dépôt légal** : juillet 2024 - Tirage : 3 500 exemplaires.

# ÉDITO



Chères Viganaises, chers Viganais,

Le 7 juillet dernier, les électeurs de la 5<sup>e</sup> circonscription du Gard ont élu un député d'extrême droite malgré l'excellent score de 66 % des voix réalisé par le député sortant sur notre commune du Vigan.

Cette situation m'attriste car la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, sont les seuls chemins à emprunter ensemble pour une société juste. Une France démocratique, sociale, écologique et apaisée doit nous unir et je serai à vos côtés pour combattre et dénoncer le danger que représente pour la nation le RN et ses affidés.

Faire société, c'est aussi voir à long terme en investissant aujourd'hui dans des projets en faveur de la jeunesse pour bâtir un futur plus désirable.

À la rentrée de septembre, le Pôle d'enseignement supérieur accueillera la première rentrée universitaire du Vigan, avec les étudiants du Campus Connecté, les élèves de l'école de soins infirmiers et d'aides soignants et une antenne de la faculté de sciences de Montpellier avec une licence professionnelle EDEN. Cet établissement portera le nom du botaniste Charles Flahault et sera inauguré le 27 septembre.

La réalisation d'un terrain multisports fait la joie des jeunes sportifs. Avec ce projet, j'ai voulu réaffirmer l'attachement des élus à l'épanouissement des jeunes par la pratique du sport et des valeurs du vivre ensemble.

La création d'un pumptrack, nouvel espace sportif dédié à la pratique du vélo, de la trottinette, du skateboard, permet à tous les amateurs de glisse de découvrir de nouvelles sensations. Lors de son inauguration, le 3 juillet, nous avons eu l'honneur d'accueillir des champions qui ont offert de nombreuses démonstrations pour un public conquis.

Si tout au long de l'année l'activité associative et culturelle est riche au Vigan, cette activité redouble pendant la période estivale. Nous ne comptons plus le nombre de concerts. Le 14 juin, dans le cadre d'Orchestre à l'école, nous avons assisté à un magnifique concert en présence de Michel Marre et de Christophe Castel. L'été sera rythmé par 4 festivals comme le festival d'humour *Nébo*, en ce début juillet, le 48<sup>e</sup> *Festival du Vigan* et ses artistes de renom international, le Festival de la chanson *Ô Merle !* et pour finir le Festival *Là-Bas Vu d'ici* qui nous fera voyager d'îles en îles et qui clôturera une saison riche de rencontres festives et culturelles de qualité, sans oublier le 14 juillet organisé par la nouvelle équipe dynamique du Football Club Pays Viganais Aigoual et soutenu par la municipalité. Quelle richesse pour le Vigan !

Je remercie l'ensemble des élus, les responsables d'associations et les agents de la commune, engagés et impliqués tout au long de l'année dans l'organisation de ces événements et qui contribuent au rayonnement de notre belle ville.

Un bel été s'annonce au Vigan, soyez-en les meilleurs ambassadeurs et acteurs !

**Sylvie Arnal**  
Maire du Vigan

## INFOS PRATIQUES

### Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : [service.accueil@levigan.fr](mailto:service.accueil@levigan.fr)

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

[www.levigan.fr](http://www.levigan.fr)



Facebook : [mairielevigan](https://www.facebook.com/mairielevigan)



Illiwap : Mairie du Vigan



# COUP DE PROJECTEUR

## Rénovation du "city stade" : un terrain multisports tout neuf !



Sylvie Arnal, maire du Vigan, et Halima Filali, maire-adjointe aux associations, ont inauguré le terrain multisports du Vigan le samedi 18 mai dans une ambiance festive ! Damien Kabengele, ancien joueur professionnel de handball, et David Ducci, membre du staff de l'équipe de France féminine de football, ont été nos parrains lors de cette belle journée. Nous les remercions chaleureusement pour leur présence, ainsi que nos partenaires, l'État, la Région Occitanie représentée par Régis Bayle, et le Département du Gard représenté par Martin Delord.

Un immense merci aussi aux représentants des équipes de handball et de football du Pays viganais, de basket-ball de Sumène et aux enfants d'avoir participé à cette très belle journée. Et merci à Rachid Mdaam pour l'organisation du tournoi !

### L'espace comprend :

- un terrain multisports foot-hand-basket inclusif (accessible au handisport) de 24x12 mètres avec gazon synthétique
- un terrain de basket officiel FFBB de 3x3 mètres.

À vous les jeunes de'en prendre soin et d'en respecter les règles d'usage !



### Le terrain multisport : vivre ensemble par le sport

Le terrain multisport est un espace en libre accès, gratuit et pour tous. Cette liberté implique certaines règles de comportement : les "règles de vie" du terrain, où **respect et partage** sont les mots d'ordre. Sur les terrains de sport, les règles du jeu sont des règles de vie. Elles invitent à se surpasser dans l'effort tout en respectant des limites. C'est dans leur apprentissage et leur compréhension, sur le terrain et dans la durée, que se construit une attitude positive vis-à-vis des autres et vis-à-vis de soi.

Coût total : 88 426.79 € HT

Financement : État (DSIL) : 29 392 € (33 %), Région Occitanie : 12 500 € (14 %),  
Département du Gard : 12 560 € (14 %), Mairie du Vigan : 33 975 € (39 %)



## Deux nouveaux équipements sportifs pour les jeunes !

C'est sur le terrain de la pratique sportive que se jouent aussi les grands enjeux de l'éducation, de l'insertion, de la socialisation et du respect de l'autre. Ces 2 projets sont le résultat de la volonté de la municipalité, et en particulier d'Halima Filali, maire-adjointe, d'offrir aux jeunes des équipements sportifs de qualité, ouverts à toutes et tous.

### Un pumptrack déjà très apprécié !



**Vous avez été plus de 300 à venir inaugurer avec nous ce nouveau pumptrack du Vigan !** Quel beau moment de "vivre ensemble", de célébration de la jeunesse et du sport !

La présence de **Thibault Dupont**, 2 fois médaillés de bronze au championnat du monde pumptrack, **Melvin Almueis**, vice-champion de France enduro VTT junior 2024, et **Frédéric Garcia**, champion de France VTT marathon master 2024, vous a emballés. Les conseils et les dédicaces de Thibault Dupont ont été particulièrement appréciés ! Un grand merci au Vélo Club Mont-Aigoual Pays Viganais pour leur soutien et leur participation en nombre !

**Votre enthousiasme pour ce projet nous fait chaud au cœur !** Il a été conçu avec un cahier des charges très strict, fidèle à la volonté des élus de préserver ce site magnifique de la Fabrègue. Pari réussi au vu des nombreux retours positifs !

*La fréquentation de ce pumptrack nous conforte dans l'idée qu'à l'heure des jeux vidéos, de l'importance des écrans dans la vie des plus jeunes, il est encore possible de créer des lieux d'échange et de partage pour la jeunesse, disait Sylvie Arnal lors de son discours d'inauguration.*

Des poubelles ont été placées, des bancs seront installés en cohérence avec la charte forestière du territoire et des arbres seront plantés afin de contribuer à l'embellissement du cadre.

**Cette piste aménagée permet de nombreuses pratiques : vélo (notamment BMX), trottinette, skateboard, rollers ou encore draisienne pour les plus petits.**

**Merci aux utilisateurs de respecter ce site et ses règles d'usage !**



**Pour profiter pleinement de cette piste, 2 règles élémentaires doivent être respectées : se protéger** (le port du casque est obligatoire, ainsi que des protections adaptées) **et protéger les autres** (faire attention aux autres et garder ses distances).

*Piste réalisée par Velosolutions que nous émerçons pour la qualité de leur prestation.*

**Coût total :** 121 328 € HT

**Financement :** Agence nationale du sport : 51 000 € (42 %), Région Occitanie : 12 500 € (10 %), Mairie du Vigan : 57 828 € (48 %)



## Un projet ambitieux pour la ville et le territoire

Le chantier du nouveau Pôle d'enseignement supérieur Charles Flahault arrive à son terme, après moins d'un an de travaux. Pari tenu !

Le pôle accueillera, dès le 27 août, les trois promotions de l'école en soins infirmiers, les élèves de l'école d'aides-soignants, ainsi que les étudiantes et les étudiants du Campus connecté. Celles et ceux inscrits en licence professionnelle Étude et Développement des environnements naturels (EDEN) feront leur rentrée à partir de janvier 2025.

Ce projet d'Éric Doucier, maire du Vigan de 2008 à 2020, est né il y a une bonne dizaine d'années. Grâce à sa volonté, sa ténacité et le travail engagé avec la Faculté des sciences de Montpellier via les Éco-Dialogues, la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, lui propose en 2019 d'accueillir au Vigan l'un des 13 premiers Campus Connectés de France. Dans le même temps, les discussions s'engagent avec les responsables de la licence 3 EDEN de l'université de Montpellier pour une délocalisation au Vigan.

Puis, un travail collaboratif avec la Communauté de communes du Pays viganais et l'hôpital local du Vigan, dont Sylvie Arnal est présidente du conseil de surveillance, a permis la création sur la commune de l'école en soins infirmiers.

L'idée de regrouper l'ensemble de ces étudiants en un même lieu s'est rapidement imposée. La réactivité de l'ensemble des partenaires concernés a été exemplaire et le lieu tout trouvé pour installer ce Pôle d'enseignement supérieur (PES) : l'ancienne maison de repos des Châtaigniers, tout à côté de la Cité scolaire.

La **réhabilitation** de ce lieu, qui se veut **écologique** (isolation en laine de bois par l'extérieur, choix de matériaux sobres, ventilation naturelle plutôt que climatisation), est aussi remarquable par sa configuration puisqu'elle réunit sur un même site la faculté de Nîmes, la faculté de Montpellier et le CHU de Nîmes. Une proposition unique en Occitanie !

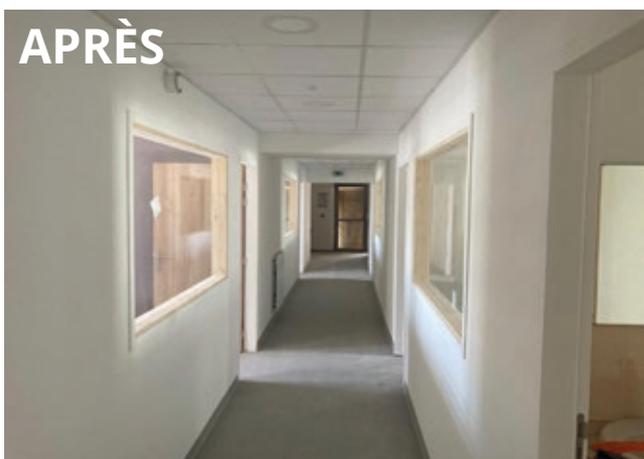
Les bâtiments, d'une surface totale d'environ 1000 m<sup>2</sup>, comportent 10 salles de cours (équipées de 20 ordinateurs, et 6 vidéo-projecteurs), des espaces collectifs (CDI, espace restauration de 30 places assises, espace divertissement), et 2 jardins. Il accueillera en moyenne 130 étudiants.

La commune du Vigan remercie chaleureusement l'ensemble des entreprises ayant œuvré sans relâche pour une ouverture du PES dans les temps, ainsi que l'architecte Jérémy Veramendi et Patrick Deleuze (Bureau d'étude ACE) pour leur dévouement à la bonne exécution du chantier.

**Nous vous invitons toutes et tous à l'inauguration du Pôle d'enseignement supérieur Charles-Flahault le vendredi 27 septembre 2024. Des animations et des visites seront proposées tout au long de la journée. Programme à suivre...**

**Coût total** : 1 845 193 € HT

**Financement** : État (France Nation verte) : 514 640 € (28 %), Région Occitanie : 270 000 € (15 %), Département du Gard : 660 000 € (36 %), Mairie du Vigan : 440 553 € (21 %).



## Étudier au Vigan, c'est possible !



Le nouveau Pôle d'enseignement supérieur comprend :

- **Campus Connecté**  
*rattaché à Unîmes (Université de Nîmes)*  
**Toutes les formations à distance disponibles** sur Parcoursup, par le CNED, le CNAM et la FIED (Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance)
- **Institut de formation en soins infirmiers**  
*antenne de Nîmes*
- **Institut de formation d'aides-soignants**  
*antenne de Nîmes*
- **Licence Étude et Développement des espaces naturels**  
*rattaché à la faculté des sciences de Montpellier*



## L'Encyclopédie prend de l'importance !

Une récente visite d'expertise d'*Occitanie Livre et Lecture* a permis d'inventorier la bibliothèque ancienne dont la commune est propriétaire, constituée de près de 900 volumes dont ceux de l'*Encyclopédie*, comme fonds ancien et remarquable. Il existerait 2 ou 3 autres fonds similaires dans les Cévennes, qui auraient pour origine le milieu protestant éclairé cévenol.

Cet été, une nouvelle visite de la DRAC Occitanie permettra sans doute de débiter les travaux d'examen minutieux de l'état sanitaire de ce fonds et de nettoyage.

Si vous souhaitez être tenus informés de l'avancement du projet, n'hésitez pas à contacter : Laure Teysseire, Éric Poujade, Denis Sauveplane ou Jean-Baptiste Thibaud.



## La police municipale déménage et se renforce

Afin d'être au plus proche des administrés, la police municipale a déménagé le 1<sup>er</sup> juillet au rez-de-chaussée de l'espace Lucie-Aubrac, rue du palais.

Elle se renforce également avec l'arrivée le 1<sup>er</sup> mars de **Victorien**, notre nouvel agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et le 1<sup>er</sup> juillet de **Jennifer**, notre nouvelle gardienne-brigadière de police municipale.

Nous vous invitons à leur offrir le meilleur accueil et tout le respect qui se doit dans les missions qui leur sont dévolues au service des habitants.

[service.police-municipale@levigan.fr](mailto:service.police-municipale@levigan.fr)



## Du changement à l'accueil de la mairie !

Après 28 ans de travail au sein de notre collectivité, **Violette Passet** a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juin. Nous lui souhaitons une belle continuation et la remercions chaleureusement pour son investissement auprès des administrés viganais tout au long de ces années.

Après plusieurs remplacements dans notre collectivité, **Chloé Maugein**, titulaire d'un BTS "Gestion des ressources humaines", a finalement intégré la fonction publique le 1<sup>er</sup> juin.

C'est elle qui vous accueille à la mairie désormais. Elle est en charge également de la gestion des demandes de rendez-vous avec les élus, de la gestion des salles et de bien d'autres choses... Nous lui souhaitons la bienvenue !



## Reprise de l'avenue de Rochebelle

Les travaux engagés sur l'avenue de Rochebelle à l'automne 2023 ne sont pas satisfaisants en termes de rendu. C'est pourquoi la municipalité a demandé à l'entreprise de faire une reprise sur l'ensemble de cette avenue en bitume.



## Vide-grenier au parc des Châtaigniers

Il aura lieu tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois jusqu'en octobre (inclus) de 7 h à 13 h.

Pas de réservation, il suffit de se présenter le matin à partir de 7 h pour avoir un emplacement. Tarif : 5 €.

# TRAVAUX.....

## Reprise des travaux pour la rue Gisèle-Halimi



La rue Gisèle-Halimi se situe à la jonction de l'avenue Jean-Jaurès et de la gendarmerie, devant le nouveau Pôle d'enseignement supérieur (PES). Après une interruption de quelques mois liée à la rénovation du bâtiment accueillant le PES, les travaux ont repris.

Après un avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites en avril 2023, un paysagiste concepteur a travaillé en collaboration avec l'équipe municipale sur l'aménagement de cette rue en préservant l'intégration paysagère du site. Ce laps de temps a permis un travail approfondi avec les services de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et les ABF (Architectes des bâtiments de France), qui suivent de près ce dossier.

Le projet consiste à créer un grand parvis devant le PES, entre l'avenue Jean-Jaurès et la côte d'Aulas. Des arbres et arbustes seront plantés dans des fosses dédiées, le mobilier urbain sera en châtaignier local, en lien avec la charte forestière du territoire. Les services de l'État ayant formellement interdit de conserver les places de stationnement initialement prévues le long de la rue Gisèle Halimi, des stationnements seront créés le long de la côte d'Aulas et un nouveau parking verra le jour à l'arrière du Pôle d'enseignement supérieur Charles-Flahault.

## Revalorisation du parc des Châtaigniers



Dans la continuité des travaux rue Gisèle-Halimi, le parc des Châtaigniers va retrouver son cachet original. La collaboration entre les services de l'État, le paysagiste-concepteur Bruno Duhaze et la municipalité, a permis un travail constructif et efficace.

Le projet consiste à revaloriser le parc afin que les piétons et vélos puissent se déplacer en toute sécurité. Il s'agit donc de renaturer le parc en supprimant le début de la route d'Aulas, de supprimer les cheminements goudronnés en créant des cheminements en sable stabilisé, en cohérence avec les établissements publics le bordant.

En concertation avec de nombreux citoyens sur l'obsolescence de l'aire de jeux, la mairie a proposé des ateliers de réflexion pour l'aménagement de ce parc, qui ont conduit à la création d'une aire de jeu en robinier sans clôture avec sol en copeaux de bois. Cette aire sera implantée à proximité du snack *Les Castas*, où le dénivelé est faible, et sera destinée aux petits et aux grands, de 18 mois à 99 ans ! L'ancienne sera démontée et la zone sera entièrement rendue au parc. Des arbres et arbustes seront également implantés à différents endroits du parc.

Au vu des aléas climatiques subis (sécheresse) et de l'intensification des épisodes cévenols, le projet s'inscrit dans une démarche visant à renforcer une zone à forte captation des eaux d'écoulement. La renaturation porte sur une surface de 1285 m<sup>2</sup>.

## Économies d'énergie sur l'éclairage public

Agir sur la consommation de l'éclairage public, poste de dépense très important pour une commune, est une nécessité. La ville du Vigan, en collaboration avec le cabinet Cèdre, a bénéficié de subventions européennes, du Fonds vert (État), du Parc national des Cévennes et du SMEG 30 pour la rénovation du parc d'éclairage public. Conjugée à une extinction de l'éclairage la nuit, ou à une baisse d'intensité dans certains quartiers, celle-ci a permis de passer en 2017 de 302 241 KW à 111 503 KW en 2023, soit une baisse de notre consommation de 2/3. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une 4<sup>e</sup> phase de rénovation.



## Aménagement d'une voie verte



La voie verte est un projet ambitieux visant à transformer l'ancienne voie ferrée en piste cyclable sécurisée. La jonction entre la déchèterie à Molières-Cavaillac et Sumène représente la dernière étape cruciale de ce projet sur notre territoire.

Le Conseil départemental du Gard et la commune du Vigan pour la portion intra muros, viennent de terminer les études d'avant-projet de ce tronçon. Les travaux devraient débuter au premier trimestre 2025 et se poursuivre jusqu'au mois de juillet de la même année.

Le montant des travaux est estimé à 450 000 € HT pour la partie relative à la ville du Vigan. Une participation financière à hauteur de 80 % environ est demandée à l'État, à la Région Occitanie et au Département du Gard.

Une fois terminée, cette nouvelle portion de la voie verte offrira aux habitants et aux visiteurs une manière écologique, sécurisée et agréable de découvrir notre territoire et au-delà !

## Aménagement des berges de l'Arre : le projet entre en phase opérationnelle



La municipalité du Vigan et le cabinet d'architecte Urbicus ont arrêté le calendrier de la première tranche de travaux relative aux berges de l'Arre.

Celle-ci consistera en la réalisation d'un espace protégé pour les vélos et les piétons entre la rue de la Faisse aux morilles et la rue Émilien Volpilière et d'un chemin piétonnier entre Le Coularou et le Vieux pont.

Le projet définitif sera validé à l'automne pour une réalisation des travaux au premier semestre 2025.

## C'est quoi une voie verte ?



À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, **une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés** : vélos, piétons, rollers et parfois cavaliers. Les vélos à assistance électrique (VAE) sont admis. Souvent aménagées sur les chemins de halage des canaux et rivières, d'anciennes voies ferrées ou des routes forestières, il en existe tout un réseau en constant développement en France ( et en Europe).

Plus d'infos sur les voies vertes : [www.af3v.org](http://www.af3v.org)

## Redonner au jardin des Orantes un rôle central dans la vie quotidienne



L'ancien jardin de la confrérie des Orantes est au cœur de l'espace urbain. La rénovation de ce lieu a permis à la fois de lui redonner sa valeur patrimoniale, de permettre aux viganaises et aux viganais de s'y retrouver pour des usages les plus variés possible, et d'en faire un nouvel espace public pour la ville.

Le processus de sa réhabilitation a commencé en septembre 2023 avec la participation des stagiaires du CAP de jardinier (formation qui se déroule chaque année au vigan) et des services techniques de la Communauté de communes du Pays viganais et de la ville du Vigan.

La dernière tranche de travaux s'est achevée au printemps avec la réalisation d'un mur de soutènement du haut du jardin et la végétalisation de l'allée.

Le premier événement à avoir bénéficié de cet aménagement est le Festival d'humour Nebo, le 5 juillet dernier.

# URBANISME .....

## LES MOBILITÉS AU VIGAN

### Comment se déplace-t-on?

Dans le cadre du programme *Petites Villes de demain (PVD)* et de son *Opération de revitalisation du territoire*, la mairie a lancé une étude consacrée à la mobilité et aux stationnements en centre-ville. Le marché d'une durée de 6 mois a été attribué aux bureaux d'études PCR et TEMAH. D'un montant de 26 380 € TTC, il a été financé par le **Fonds Vert** (9 000 €) et la **Banque des territoires** via des fonds confiés à la **Région Occitanie** pour des études menées dans le cadre du programme PVD (12 904 €).



#### Un rôle de centralité affirmé et une dynamique touristique identifiable

Si Le Vigan compte 3 700 habitants, nous sommes beaucoup plus nombreux à fréquenter le centre-ville. À 30 minutes de route, le bassin de population compte 22 000 habitants susceptibles de venir fréquenter les services administratifs, de santé, d'éducation ou les commerces. La ville compte aussi plus de 2 000 emplois dont 750 seulement sont occupés par des habitants de la commune. Le samedi, jour de marché, on constate une augmentation de la fréquentation automobile de 15 %.

L'analyse des trafics permet de constater une hausse de la fréquentation du printemps jusqu'au mois d'octobre, avec un pic au mois d'août qui compte 15 % de trafic supplémentaire. Et certains grands événements impactent significativement la fréquentation habituelle, comme par exemple la Foire de la pomme et de l'oignon qui double le trafic.

#### La circulation au Vigan

En dehors des horaires de pointe et dans des lieux très limités (comme les sorties d'école), on circule facilement en centre-ville. Par contre, on relève de nombreux stationnements illégaux, quelques contresens et des excès de vitesse, notamment sur la D999 et en entrée de ville.

#### Les Viganais favorisent déjà la marche à pied et le vélo

Si 68 % des usagers prennent la voiture quotidiennement, la marche à pied (10 %) et le vélo (10%\*) sont largement favorisés dans les déplacements malgré la topographie.

\* La moyenne française d'usagers qui se déplacent en vélo est de 5 %.

**Retrouvez-nous pour une réunion publique lors de la semaine des mobilités en septembre !**

# 250



C'est le nombre moyen de vélos qui empruntent la rue des Barris chaque jour



### Et demain ?

Dans un 2<sup>e</sup> temps, en vue des projets urbains à venir (parc des Châtaigniers, voie verte, pôle d'échange multimodal au rond-point Charles-de-Gaulle), il convient de réfléchir à l'amélioration du plan de circulation, au développement des mobilités douces, au maintien de la gratuité et des capacités de stationnement et à l'amélioration de la rotation en centre ville pour l'accès aux commerces.

## 900 places de stationnement en centre-ville

Il y a près de 900 places de stationnement gratuites dans un rayon de 5 minutes à pied du centre-ville. Une toute petite partie est gérée en zone bleue avec un stationnement limité à une durée d'1 h 30.

Avec une moyenne de stationnement de 4 h 40 en zone non réglementée et 1 h 55 en zone bleue, la ville est en capacité d'accueillir autour de 2 100 véhicules dans la journée.



## Aide aux travaux : un coup de pouce qui fait la différence !

Après un trimestre de fonctionnement, le bon démarrage de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) se confirme : à la fin du mois d'avril, 137 contacts ont été pris et l'ensemble des visites nécessaires ont été programmées. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés et notifiés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

### Deux exemples pour comprendre

#### Économie d'énergie : 68 % de subventions

Madame O. a contacté Urbanis le 1<sup>er</sup> février. Une équipe est venue chez elle évaluer les travaux le 13 février. Sa maison de village demande des travaux importants : isolation de la toiture et d'une partie des murs, installation d'un poêle à bois, remplacement des menuiseries. L'objectif est de passer de classe G à D, soit un gain énergétique de 48 % !

Le coût des travaux s'élève à environ 25 700 € TTC mais, ayant un revenu fiscal modeste, Madame O. peut prétendre à 17 577 € de subvention, soit 68 % de l'opération. Le reste à charge n'est plus que de 8 160 € !

#### Adaptation du logement au vieillissement : 64 % d'aides

Madame C. vit seule, retraitée, âgée de 81 ans, ayant un revenu fiscal très modeste. Le 29 janvier, elle contacte Urbanis, une visite technique est réalisée le 1<sup>er</sup> février et son dossier déposé auprès de l'Anah le 22 avril est aujourd'hui notifié. Elle va pouvoir commencer les travaux d'aménagement de sa maison : installation d'un monte-escalier, de barres d'appui dans les WC et remplacement de la baignoire par une douche. Le coût des travaux s'élève à 10 610 €, mais Madame C. a pu obtenir 6 858 € de financement soit 64 % de l'opération. Le reste à charge n'est plus que de 3 752 € !

### Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires d'un logement achevé depuis au moins 15 ans (sauf pour les travaux d'adaptation du logement) ;
- Les propriétaires qui occupent leur logement et dont le niveau de ressources ne dépasse pas un certain seuil ;
- Les propriétaires qui louent ou veulent louer un logement.

### Pour quels travaux ?

- L'adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou à la perte d'autonomie pour leur permettre de vivre à domicile : sanitaires, accessibilité...
- La rénovation du logement : mise aux normes des réseaux (électricité, gaz, eau), gros œuvre (murs, planchers)...
- Les économies d'énergie et le confort thermique : isolation (combles, murs, sol), installation d'un système de chauffage performant, ventilation, remplacement des menuiseries...

### Où s'adresser pour bénéficier d'un accompagnement ?

Urbanis : 04 65 84 69 29 / [renovpaysviganais@urbanis.fr](mailto:renovpaysviganais@urbanis.fr)

*L'accompagnement est gratuit pour les propriétaires occupants de tout le Pays viganais, et les propriétaires bailleurs des centres-bourgs d'Avèze, Molières-Cavaillac, Bréau-Mars, Aulas, Le Vigan.*

## Permis de louer : un premier bilan positif



En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le permis de louer permet de contrôler les logements avant leur mise en location et de réduire progressivement la part des logements non décents.

Les critères de ce permis sont basés sur le "décret décence" (n° 2002-120 du 30 janvier 2002) et concernent essentiellement les risques liés à la sécurité des personnes et des biens.

Début mai 2024, plus de cinquante dossiers avaient été déposés par des particuliers ou des agences du territoire. Deux refus ont été prononcés notamment pour des problématiques de ventilation insuffisante. Des travaux ont déjà été réalisés sur certains appartements. Les accords délivrés sous réserve concernent par exemple l'ajustement de la hauteur de garde-corps ou l'ajout d'un dispositif de coupure générale d'électricité.

L'instruction et les visites sont assurés par le service d'urbanisme de la communauté de communes du Pays Viganais. Entre le dépôt, la visite et la décision il faut compter un mois de délai.

#### Contact :

04 99 54 27 19 / [permisdelaouer@cc-paysviganais.fr](mailto:permisdelaouer@cc-paysviganais.fr)

## Aide à la rénovation des façades et devantures commerciales

La commune travaille avec Urbanis et les Architectes des bâtiments de France à la création d'un nouveau dispositif d'aides à la rénovation des façades et devantures commerciales qui devrait prendre forme d'ici la fin de l'année. Le coût moyen de la rénovation en centre ville est en cours d'évaluation, afin de définir le meilleur accompagnement possible.

# ÉDUCATION/ JEUNESSE.....

## Projet de rénovation du groupe scolaire : où en sommes-nous ?

L'objectif de ce projet de rénovation du groupe scolaire Jean-Carrière c'est une rénovation énergétique, écologique et centrée sur le bien-être des enfants et des usagers (enseignants, agents de la collectivité...). Un projet à mener main dans la main avec les habitants. Et ça avance !

Pour cela, la Mairie a souhaité bénéficier de l'expérience de l'AREC (Agence régionale Énergie Climat) et de la **Fabrique des Transitions** sur les problématiques de transition écologique. La ville du Vigan fait partie des 8 territoires accompagnés en Occitanie.

La commune bénéficie ainsi :

- d'un "diagnostic sensible" permettant de recueillir l'appréciation des habitants sur la vie au Vigan et sur les questions de transition écologique ;
- de sessions de formation pour piloter le projet de manière coopérative ;
- d'un accompagnement spécifique sur la rénovation de notre groupe scolaire.

Des élus, des citoyens, des agents de la collectivité et des représentants de l'État travaillent ensemble sur chaque territoire.

Ainsi, 21 personnes habitant Le Vigan ont été interviewées au mois d'avril dernier afin de bâtir le "diagnostic sensible". Celui-ci sera présenté en réunion publique à l'automne 2024.

Et 8 personnes (citoyens, agents de la collectivité, élus, représentants de l'état) suivent régulièrement les sessions de formation. Elsa Lewin, adjointe à l'éducation, et Marie Nurit, gérante du magasin Biocoop du Vigan, ont participé à la première journée de travail le 7 mai près de Toulouse, puis le 24 juin, Sylvie Arnal, maire du Vigan, Alain Combes, responsable des services techniques de la ville, Sébastien Girardin, artisan, Nolwenn Leroi, directrice des affaires générales de la mairie, Xavier Wojtaszak, chargé de mission à l'ADEME, et Elsa Lewin ont suivi la seconde journée de formation.

Pendant ces journées, la rencontre avec les autres territoires accompagnés est particulièrement fructueuse et permet l'échange d'informations importantes et de bonnes pratiques.

Pas moins de 8 rendez-vous en visio sont également prévus d'ici novembre 2024.

Un engagement qui est donc conséquent pour chaque participant qui a choisi de donner de son temps pour s'informer, se former à de nouvelles méthodes de coopération et de travail en commun. Chacun pourra accompagner à son tour les habitants dans leur participation au projet de rénovation de l'école.

De prochaines dates de réunions et/ou d'ateliers sur ce projet seront donc proposées à toutes et tous.

## Orchestre à l'école : un concert exceptionnel !



Le vendredi 14 juin dernier, les jardins du château d'Assas étaient trop petits pour accueillir le public du concert d'orchestre à l'école. Plus de **600 personnes** sont venues écouter les classes de l'*Orchestre à l'école*, les jeunes du groupe *Tous à l'orchestre* et l'*Harmonie du Pays viganais*, réunis autour du **trompettiste de jazz Michel Marre** pour un grand concert.



Ce spectacle est venu clore une année scolaire passée à travailler avec l'artiste Michel Marre sur certains de ses morceaux, qu'il a joués aux quatre coins du monde, dans le cadre du projet *Artiste et territoire*.

Sur scène, **240 musiciens et chanteurs issus des écoles d'Alzon, Aulas, Bréau-Mars, Le Vigan, Mandagout, Molières-Cavaillac et Saint-Laurent-le-Minier** ont joué des compositions de l'artiste, accompagnés des musiciens des deux groupes *Tous à l'orchestre* et l'*Harmonie du Pays viganais*.

Le niveau atteint par les enfants était remarquable et les nombreux rappels du public en ont témoigné. **Une expérience mémorable pour les élèves musiciens !**

**Un concert magnifique et une aventure unique pour tous les participants, mais pas seulement. C'est aussi et avant tout l'aboutissement d'un projet pédagogique complet.**

## Fin du réaménagement de la bibliothèque de l'école !



Après 3 ans de travail pour déménager l'ancienne bibliothèque, trier tous les livres et les répartir dans les salles de garderie en attendant, le service périscolaire est parvenu à créer un véritable espace dédié dans la salle de lecture.

Bien entendu, l'accès à la lecture ne s'est pas interrompu pour autant durant cette transition.

Aujourd'hui, les enseignants et les agents du périscolaire disposent à nouveau d'un espace bibliothèque permettant aux enfants de se plonger dans l'univers du livre, au calme. Et grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles dans le projet, la salle de lecture est déjà utilisée.

Lors de la fête de l'école le 28 juin, les familles et les enfants ont pu la découvrir ensemble.

Et les rayons de cette bibliothèque vont prochainement s'enrichir de nouveaux livres, pour le bonheur des nombreux élèves lecteurs de l'école élémentaire.

## Parcours éducatif de Santé à l'école : une chance pour les élèves

L'équipe pédagogique de l'école Jean-Carrière, la mairie du Vigan et l'association Copasana travaillent depuis 4 ans à la mise en place d'un **Parcours éducatif de santé pour tous les élèves**, conformément à la circulaire du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n° 2016-008 du 28 janvier 2016.

De 2020 à 2023, les classes de CP ont pu bénéficier de 5 journées d'ateliers par an. Depuis cette année, un programme de 5 journées est également proposé aux classes de CM, tout en maintenant les journées à destination des CP.

Les 5 nouvelles journées pour les CM ont été construites sur les thématiques suivantes :

Octobre : Révisions, avec un voyage « dans un corps humain » à la manière d'un parc d'attraction

Décembre : Les éliminations

Février : L'immunité

Avril : Que se passe-t-il dans ma tête ?

Juin : Prendre soin de soi, prendre soin des autres

L'association Copasana a reçu l'**agrément de l'Éducation nationale** pour intervenir dans les écoles, mais aussi pour contribuer au développement de la recherche pédagogique et à la formation des équipes pédagogiques. Une belle reconnaissance du travail accompli !

Et quelle chance pour les élèves de notre école de bénéficier de tous ces enseignements !



## Remise de dictionnaire aux futurs collégiens

Le lundi 1<sup>er</sup> juillet avait lieu la traditionnelle cérémonie de fin d'année pour les élèves de CM2 des écoles Jean-Carrière et St-Pierre, dans la salle du conseil municipal. Les futurs collégiens, au nombre de 51 cette année, ont reçu, de la part de Sylvie Arnal, maire, et Elsa Lewin, adjointe à l'éducation, un dictionnaire qui leur servira tout au long de leur scolarité.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs études !

# ENVIRONNEMENT.....

## Composteurs collectifs : 14 tonnes de biodéchets collectées

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des déchets verts et alimentaires est devenu obligatoire pour les particuliers et les professionnels. Afin de faciliter ce tri des biodéchets, la mairie du Vigan a mis en place plusieurs composteurs collectifs dans les quartiers. L'entretien et la gestion des 10 composteurs de la ville a été confiée à l'association Orizom pour l'année 2024.

Bilan des quantités de biodéchets compostés :

Les composteurs historiques :

- Les Calquières : environ 4 tonnes depuis début 2022
- Les Mûriers : 2,4 tonnes depuis mi-2022
- La Prairie : 2,6 tonnes depuis mi-2022

Les nouveaux challengers :

- Caisse d'Epargne : 1,8 tonne depuis l'automne 2023
- Les Arennes : 1 tonne depuis l'automne 2023
- St-Euzéby : 860 kg depuis début 2024
- Square Pierre-Gorlier : 860 kg depuis début 2024
- Rue du Pouzadou : 320 kg depuis début 2024
- Rd-point E.-d'Alzon : 160 kg depuis début 2024
- Campelle : 96 kg depuis début 2024



**Ce sont donc environ 14 tonnes de biodéchets qui ont été compostées sur la commune du Vigan et près de 3 tonnes de compost produites, ce qui a permis au service des espaces verts de ne plus acheter d'engrais pour l'entretien des massifs de la commune.**

À partir de 2025, la mairie organisera des journées de récupération du compost auprès des services techniques municipaux pour les habitants qui le souhaitent.

## Des espaces verts renouvelés dans les quartiers

Suite aux réunions de quartier, les habitants ont évoqué le souhait de voir des espaces verts reconfigurés. C'est chose faite aux Arennes et à Saint-Euzéby, où l'équipe des espaces verts a réalisé de nouveaux jardins plus beaux et plus agréables pour les riverains.



## Un nouveau responsable pour Cévennes Eau

Ingénieur CNAM en génie industriel et fort de 6 ans d'expérience dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, **Guillaume Coudert** rejoint le service "eau potable" de la commune afin de mettre ses compétences en gestion de l'eau au profit de Cévennes Eau.

Il participe à une meilleure efficacité de l'action des collectivités au sein de Cévennes Eau, avec pour principal objectif la préservation de la qualité et de la quantité d'eau disponible pour les Viganais, les Avézols et les Moliérois.



## 41<sup>e</sup> édition des Journées mycologiques du Vigan les 12 et 13 octobre

Le projet mycologique de la mairie du Vigan prend de l'ampleur. Les mycologues et chargés de mission se mobilisent pour faire des 41<sup>es</sup> Journées mycologiques du Vigan 2024 un évènement joyeux et instructif afin de maintenir l'image incontournable de ce rassemblement de mycologues et de curieux des champignons.

Il y aura des ateliers, des conférences, des animations, un film et toujours autant de champignons ! Nous vous proposerons également des quizz afin de tester vos connaissances en identification, avec des mycologues expérimentés prêts à répondre à toutes vos questions.

**Avec votre prochain numéro du Petit Journal du Vigan, vous recevrez un livret de recettes à base de champignons de nos forêts !**

Les recettes de ce livret ont été réalisées à partir de variétés de champignons que vous pouvez trouver dans les forêts cévenoles, et vous permettront de découvrir de nouvelles manières de les cuisiner, pour varier les plaisirs !

Mais, dès à présent, découvrez ci-contre 2 recettes, en exclusivité, comme un amuse-bouche en attendant l'automne...

### L'eau, une ressource vitale et limitée

Adoptez des gestes simples : douches courtes, chasse d'eau économe, réparation des fuites, arrosage le soir. Chaque goutte économisée aide notre planète !

### Velouté de cèpes d'été et de châtaignes

Difficulté



4 personnes

Temps de préparation : 25 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes



Credit photographie : Jean-Pierre Derbaume - Myco.08

#### Ingrédients :

- 250 g Cèpes
- 12 Châtaignes des Cévennes AOP
- 60 cl de Lait
- 25 cl d'eau
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 c à s d'huile d'olive
- sel et poivre

#### Préparation :

1. Nettoyez les cèpes. Séparez les pieds des chapeaux. Gardez quatre chapeaux, puis hachez grossièrement le reste.
2. Portez le lait et le cube de bouillon délayé dans 25 cl d'eau à ébullition. Ajoutez les châtaignes. Faites cuire 10 min. Ajoutez les cèpes hachés. Laissez cuire encore 10 min. Mixez, salez et poivrez.
3. Émincez les chapeaux réservés. Faites-les dorer 5 min à la poêle dans l'huile d'olive. Salez et poivrez.
4. Servez la soupe chaude.

### Mini pastilla aux pleurotes

Difficulté



Pour 5 mini pastillas

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 1 heure



Credit photographie : Thierry Duchemin - Myco.08

#### Ingrédients :

- 10 feuilles de bricks
- 150 g de pleurotes de Panicault
- 3 escalopes de poulet émincées
- 1 gros oignon
- Coriandre fraîche
- 30 g d'Amandes effilées
- Persil frais
- 1/2 c à c de gingembre
- 1 c à c de cumin
- 1/2 c à c de cannelle
- 1/2 c à c d'herbes de Provence
- 2 c à s d'huile d'olive
- Sel et poivre

#### Préparation :

- Préchauffez le four à 180°C
- Lavez puis émincez l'oignon. Faites-les revenir dans une marmite avec l'huile d'olive. Veillez à ce que l'oignon n'accroche pas le fond.
- À mi-cuisson, ajoutez le poulet émincé, les champignons préalablement nettoyés et coupés, les aromates lavés et ciselés, les épices et un petit verre d'eau. Laissez cuire à couvert progressivement et mélangez régulièrement. Lorsque l'eau est entièrement évaporée, et que l'oignon et le poulet sont cuits, réservez.
- Pendant ce temps, faites griller les amandes au four pendant 20 à 25 minutes à 180°C. Les amandes doivent être bien dorées. Une fois refroidies, concassez-les et saupoudrez de cannelle.
- Enduisez les 2 côtés des feuilles de brick d'huile. Déposez une feuille de brick sur le plan de travail et versez-y la farce et les amandes au-dessus. Pliez en rabattant les extrémités de la feuille vers le centre. Placez une autre feuille sur le dessus, retournez la pastilla et rabattez la feuille à nouveau vers le centre.
- Déposez les pastillas côté plié vers le bas sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé. Enfouez 20 à 30 minutes à 180°C. Servez chaud.

# SOLIDARITÉ / SANTÉ .....

## 2<sup>e</sup> édition du week-end découverte du Pays viganais pour de futurs médecins



L'accès aux soins est devenu un enjeu majeur pour le territoire. C'est aussi un engagement fort des élus du Vigan et de la communauté de communes du Pays viganais aux côtés des professionnels de santé, depuis ces deux dernières années.

Après une 1<sup>re</sup> expérience très réussie en 2023, un 2<sup>e</sup> week-end découverte du Pays viganais était organisé à destination d'internes en médecine. Cette année, ce sont 34 étudiants en médecine générale, psychiatrie et médecine du travail qui sont venus découvrir le territoire. Ils ont pu rencontrer les professionnels de santé, visiter les locaux et participer à plusieurs activités de plein air. Une belle occasion pour eux de visiter le territoire et de se projeter dans un stage, des remplacements, voire une installation quand ils seront praticiens !



## Tous unis pour le don du sang !

**En 1h, vous pouvez sauver 3 vies !**

Les établissements français du sang ont besoin de vous ! Soyons tous solidaires !

Chaque don compte !

**La prochaine collecte aura lieu le mercredi 18 septembre de 15 h à 19 h, salle du Cantou. On vous y attend nombreux !**

S'informer et prendre rendez-vous :

[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



## Bientôt un Centre de santé public au Vigan !



Le 21 juin 2024, la communauté de communes du Pays viganais est devenue propriétaire de la Maison de santé des Orantes afin de rendre possible l'ouverture d'un Centre de santé public dans le cadre du GIP "Ma santé Ma région". Le centre devrait ouvrir à l'automne avec 3 médecins généralistes. Il viendra compléter une équipe déjà en place en diversifiant les possibilités d'installations.

Pour en savoir plus sur l'état de la santé sur le territoire et avoir le détail des projets, rendez-vous dans le dossier spécial du *Mag' du Pays viganais* - n°2 à paraître fin septembre 2024.



## 3<sup>e</sup> édition de la Journée des aidants



Aujourd'hui, environ 8 millions de personnes peuvent être considérées comme "aidants". Leurs tâches, très variées, accomplies de façon non professionnelle, nécessitent un soutien. Comment reconnaître un aidant, l'aider à se reconnaître comme tel, lui faire accepter de se faire aider à son tour ? Comment l'accompagner, lui apprendre à accepter qu'il doit prendre soin de lui pour prendre soin de son proche aidé ?

Dans le cadre des **Journées gardoises des aidants**, répondant à la **Journée nationale des aidants**, une troisième édition aura lieu le **jeudi 10 octobre 2024** en Pays vignanais.

Chacun des partenaires présents\* mettra son savoir-faire, ses compétences et les informations dont il dispose au service des aidants du Pays vignanais. Des ateliers variés, des rencontres et échanges rythmeront cette journée, offrant un moment d'évasion aux personnes présentes.

### Contact :

04 67 69 08 72 / aidants@mas-cavaillac.com

\* Conseil départemental du Gard, Association éducative du Mas Cavaillac (AEMC), Passerelle Aidants, Bonjours, Codes30, Maison des familles Le Vigan, ADPMF, UFCV, Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Avèze, Mairie du Vigan, Hôpital du Vigan, Communauté de communes du Pays vignanais, Gard et Autonomie, ADAO, Café des Aidants.



## Vagues de chaleur, ensemble, prenons soin des plus vulnérables

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, aidez-les à s'inscrire au "registre canicule" de la mairie, pour qu'ils reçoivent l'aide de bénévoles pendant les vagues de chaleur.

[Plus d'infos ci-contre >](#)

## Atelier d'initiation au numérique pour les seniors

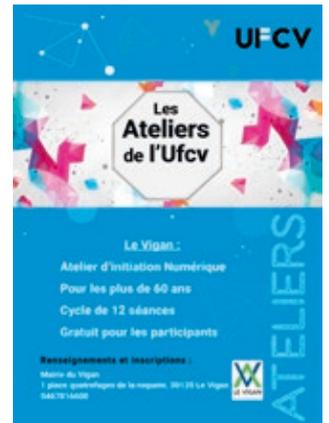
Un cycle de 12 ateliers numériques gratuits est proposé par l'association **Anim' D&Clic** (qui lutte contre la fracture numérique des seniors), avec le financement de l'UFCV et le soutien de la Mairie du Vigan.

Ces ateliers, en groupe de 10 personnes, se dérouleront **les mardis de 10 h à 12 h, du 10 septembre au 3 décembre, salle du Cantou.**

Les participants peuvent venir avec leur ordinateur s'ils en ont, ou bien utiliser le matériel mis à disposition.

Ces ateliers seront l'occasion d'aborder principalement les bases : traitement de texte, envoi d'emails, navigation sur internet, vigilance lors d'achats en ligne, ANTS, Doctolib, etc...

Infos et inscriptions : accueil de la mairie / 04 67 81 66 00



## Le "registre canicule" : pour qui ? pour quoi ?



Le "registre canicule" est un fichier communal qui recense les personnes les plus vulnérables face aux fortes chaleurs, de façon à permettre aux services municipaux de veiller sur elles quand le Plan Canicule niveau 3 est activé.

Ce registre communal concerne les personnes de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans inaptes au travail, des personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage. La collectivité se propose ensuite de contacter la personne régulièrement pendant la période de fortes chaleurs pour s'assurer de son état de santé.

La demande d'inscription doit être faite soit par la personne concernée (ou son représentant légal), soit par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Il convient de se renseigner auprès de la mairie pour connaître les modalités exactes.

Contact : 04 67 81 66 00 / service.accueil@levigan.fr

## Quelques temps forts du dernier semestre

Au cours des derniers mois, vous avez été nombreux à apprécier les différents rendez-vous proposés, parmi lesquels 3 beaux temps forts.

**Dimanche 14 avril, le concert hommage à François Béranger par Sanseverino faisait salle comble !**

Un régal pour les fans de cet artiste électron libre, et pour les nostalgiques des combats de François Béranger, figure de la chanson protestataire française. Une joyeuse invitation à la révolution et au respect des êtres humains !



**Du 25 au 28 avril, la 2<sup>e</sup> édition du Festival Danse Le Vigan remportait un très beau succès !**

Spectacles, films, rencontres, conférences et flashmob ont reçu un accueil très chaleureux du public venu en grand nombre. Une 2<sup>e</sup> édition particulièrement réussie !



**Les 11 et 12 mai, le Jazz District Festival s'installait pour la première fois au Vigan !**

Créé il y a 5 ans à Paris, dans le parc de la Fondation Good Planet de Yann Arthus-Bertrand, ce festival se délocalise au Vigan grâce à un partenariat entre la mairie du Vigan et Art District Music.



Une formidable opportunité offerte à toutes et tous de découvrir, gratuitement, une belle variété de nouveaux talents de la scène jazz.

**De beaux souvenirs... mais également bien d'autres :**

- des concerts de jazz (Amaury Faye), jazz/tango (Olivier Manoury), chanson rock (Samuele), blues/folk (Étienne Fletcher), chanson et bien d'autres ;
- des spectacles (Molière, Camus...);
- des festivals *Journées de lutte pour les droits des femmes et l'égalité des genres / Mauvais Genres #3, Viva Vivant, Les Éclats de lire, Total Festum* ;
- la fête de la musique avec une cinquantaine de concerts sur 16 scènes ;
- des projections (*Forêts Queer, Le Vigan fait son cinéma...*) ;
- des contes ;
- des rencontres, etc.

**Une fois encore, le semestre aura été riche en découvertes et re-découvertes !**



"Le Médecin malgré lui" - Molière



Les Éclats de lire



Les Pompiers au Musée cévenol

## Beau succès pour le premier tremplin du festival d'humour Nébo

Ce sont 7 humoristes qui se sont affrontés sur scène le 5 juillet, lors de ce 1<sup>er</sup> tremplin. 3 prix ont été décernés dont un prix du jury à Franck Polo dont le spectacle sera programmé au Vigan dans l'année .



## Vos soirées ciné à la belle étoile...



**Vendredi 19 juillet - 22 h 15**  
**Moi moche et méchant 4**  
Jardin du château d'Assas  
Tarif : 5 €



**Vendredi 26 juillet - 22 h 15**  
**Deadpool & Wolverine**  
SORTIE NATIONALE !  
Jardin du château d'Assas  
Tarif : 5 €



**Vendredi 9 août - 22 h 00**  
**Le livre de la jungle le film**  
Parc des Châtaigniers  
devant le boulodrome  
GRATUIT



**Vendredi 30 août - 21 h 30**  
**Little miss sunshine**  
Jardin des Orantes  
GRATUIT

## Les ateliers d'aquarelle des Amis du Musée cévenol

Les associations d'Amis de Musées ont pour vocation d'être des passeurs de culture et de participer au rayonnement de leur Musée.

L'été dernier, l'association des Amis du Musée cévenol a proposé 4 ateliers d'initiation à l'aquarelle. Face au succès de ces ateliers et à la demande des participants, il a été décidé de poursuivre l'aventure tout au long de l'année, à raison de 2 séances par mois, animées bénévolement par Anne Dentan et Nathalie Fioravanti-Gilles.

Depuis 2022, l'association organise également, en partenariat avec le Musée cévenol, un concours de peinture et techniques mixtes, afin de promouvoir la pratique artistique et la découverte de notre patrimoine de façon ludique et créative, avec 3 prix et 1 prix du public (offert par la mairie du Vigan).

Renseignements : 06 30 80 15 67

## Un été de festivals au Vigan !

### Festival du Vigan

**Du 16 juillet au 21 août**  
**14 soirées dont 8 au Vigan**

Ce beau festival de musique classique fondé par Christian Debrus brille depuis 48 ans dans notre région. Les concerts se déroulent tout au long de l'été à la fois au Vigan et dans les temples et églises des villages du territoire, des lieux magiques et chargés d'histoire qui créent une intimité précieuse entre le mélomane et les artistes.

[www.festivalduvigan.fr](http://www.festivalduvigan.fr)



### Festival Ô Merle !

**5 dates et 4 lieux différents, dont Le Vigan les samedi 27 et dimanche 28 juillet (jardin du château d'Assas).**

Avec cette 11<sup>e</sup> édition, on poursuit l'exploration d'un large éventail de genres musicaux.

Samedi 27 juillet : MALAKA, LAS HERMANAS CARONNI, TANA & THE POCKET PHILHARMONIC  
Dimanche 28 juillet : GYSLAIN.N, PHANEE DE POOL.

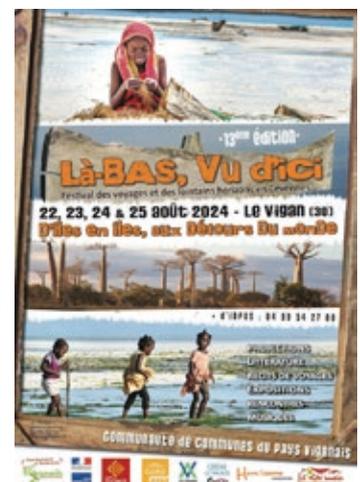
Et aussi en itinérance à Bréau, Aumessas et au Mont-Aigual  
[www.omerle.fr](http://www.omerle.fr)

### Festival Là-bas vu d'ici

**Du 22 au 25 août au Vigan**

Pour sa 13<sup>e</sup> édition le festival des voyages et lointains horizons en Cévennes nous transporte dans les îles. Organisé par la Communauté de communes du Pays viganais et l'association Hasta Siempre, ce festival propose une expérience immersive où les sens sont en éveil. Au programme : projections, conférences, rencontres littéraires, ateliers, expositions, concerts et repas voyageurs.

[www.festivallabasvudici.com](http://www.festivallabasvudici.com)



ABC

## Campus Connecté : encore quelques places !

Le Campus Connecté du Vigan, c'est une opportunité locale pour concilier études supérieures et qualité de vie. Depuis son lancement en 2019, il a accueilli 105 personnes, pour des formations allant jusqu'à Bac+5.

Avec ses équipements modernes, ses ressources et son encadrement personnalisé, le Campus Connecté offre un environnement idéal pour réussir ses études à distance tout en restant proche de chez soi. Que vous souhaitiez poursuivre une formation en DAEU, BTS, Licence, Master, le Campus Connecté est là pour vous soutenir dans votre parcours.

Quelques places sont encore disponibles pour la rentrée prochaine !

Infos et inscriptions :

[campus.connecte@levigan.fr](mailto:campus.connecte@levigan.fr) / 06 70 66 08 63



## Piétonnisation du "haut du quai" durant la période estivale

La municipalité reconduit pour l'été 2024 cette piétonnisation. **Elle sera effective du 8 juillet au 21 août de 12 h 30 à 7 h du matin, tous les jours de la semaine et le week-end.**

Pour rappel, les zones bleues sont applicables du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h sauf jours fériés et concernent les rues suivantes :

- rue du Maquis
- rue du Chef-Marceau
- rue de l'Horloge
- place Bonald (côté rue Pierre-Gorlier)
- rue Pierre-Gorlier (entre avenue de la Grave et place Bonald)
- place du Quai partie basse
- place d'Assas
- passage Henri-Guibal
- place du Marché
- passage d'Auvergne
- rue du Mûrier
- chemin de Virenque
- rue du Valdourbie
- avenue Jean-Jaurès
- boulevard des Châtaigniers (face au monument aux morts)



## Les élus viennent à votre rencontre

Ces rencontres ont lieu dans les quartiers de la ville de 18 h à 20 h, et ce depuis un an.

Le dernier rendez-vous, le 13 juin dernier, concernait le quartier Saint-Euzéby - La Prairie - Les Basses Combes.

Les prochaines dates :

- 28 septembre : Paillerols (autour du four)
- 14 octobre : La Merlière
- 14 novembre : Boulicch-Espéries (local municipal)

C'est l'occasion de discuter de vos préoccupations, poser vos questions et vous informer sur les projets en cours et à venir autour d'un apéritif convivial.

Soyez les bienvenus !

## RESTEZ INFORMÉS !



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE  
DE LA COMMUNE

# SUR NOTRE TERRITOIRE.....

## Mobilisation pour le centre médico-psychologique du Vigan

Le 15 mai dernier, notre maire, Sylvie Arnal, a attiré l'attention du directeur départemental de l'Agence régionale de santé (ARS) monsieur Guillaume Dubois, en visite au Vigan, sur les conséquences désastreuses d'une disparition au Vigan du Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA).

Fermé depuis l'été 2023, le centre de l'association du Mas Cavaillac était une structure de soins pivot, portant une mission de service public pour le secteur Nord-Ouest du Gard et nord de l'Hérault, comprenant Saint-Hippolyte-du-Fort et Ganges.

Pour Sylvie Arnal : "La santé mentale nécessitant une prise en charge de proximité en lien avec les structures spécialisées, le maintien de ce centre au Vigan est fondamental".

Guillaume Dubois a confirmé que le redécoupage du secteur de la psychiatrie est en cours d'arbitrage à l'ARS et s'est engagé à étudier ce dossier attentivement.



## SCoT : une enquête publique pour vous exprimer

Après 3 ans de travail intense et de riches échanges avec les habitants, les élus et les acteurs du territoire, le SCoT Causses et Cévennes porté par le PETR Causses et Cévennes arrive à sa grande étape finale avant validation.

En termes de calendrier, l'arrêt du projet de SCoT est prévu en début d'été. S'en suivra une phase de consultation et d'enquête publique jusqu'à la fin de l'année 2024. L'objectif est une entrée en vigueur du SCoT au premier trimestre 2025.



## Le SCoT, c'est quoi déjà ?

Le **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** est un document de planification.

Son rôle ? Se projeter dans l'avenir en définissant des objectifs pour le développement d'un territoire.



La mobilité



La protection des zones naturelles



Le développement économique



Les équipements structurants



L'habitat



L'agriculture et l'alimentation



## Les Cols réservés en Sud Cévennes

Vous permettre de découvrir les cols emblématiques du Sud Cévennes à vélo, le temps d'une matinée. Voilà l'objectif des *Cols réservés*.

Durant ces matinées, ces routes d'exception s'ouvrent exclusivement aux cyclistes, novices ou chevronnés, leur permettant une ascension sans voitures ni motos, pour explorer en toute sécurité les paysages cévenols.

Pour cette 2<sup>e</sup> saison des *Cols réservés*, 3 cols emblématiques sont concernés, sur 7 matinées de 7 h à 11 h :

**Col du Minier** : le 8 mai, le 21 juillet & le 18 août

**Col de la Lusette** : le 12 mai, le 28 juillet et le 6 août à l'occasion de *Cinécyclo au gîte d'étape de Cap de Coste*

**Col du Lac** : le 4 août

Plus d'infos : [www.sudcevennes.com](http://www.sudcevennes.com)

# HISTOIRE/PATRIMOINE.....

À la sortie de chaque guerre, les nations se forment un panthéon de héros, de martyrs et de modèles. Ils ont souvent des étoiles sur leur képi ou des impacts de balle sur leur blouson de cuir. Leurs armes sont exposées dans les musées et leurs noms sont ceux de nos boulevards et de nos rues.

Le conseil municipal du Vigan a souhaité mettre à l'honneur un de ces héros de la guerre qui, parce qu'elle était une femme, parce qu'elle ne se mettait pas en avant et parce qu'elle était ordinaire, n'a jamais eu l'honneur d'avoir son nom gravé dans l'espace public de notre ville : Marguerite Creston.

## Marguerite Creston Juste parmi les nations

Née à Mandagout en 1891 dans une famille de cultivateurs, la vie de Marguerite Creston est marquée par des deuils aussi douloureux que déterminants : la mort de son mari âgé de 36 ans, puis celle de son fils unique à l'âge de 15 ans. Qui donc était cette employée des postes qui faisait son travail sans faire de vagues, consciencieusement ? Les Viganais qui allaient poster un colis pour leur mari ou leur fils retenu prisonnier en Allemagne pouvaient-ils se douter que l'employée des postes n'était pas ordinaire ?

En effet, dans la tourmente de la guerre et l'humiliation de l'Occupation, Marguerite Creston fait partie de celles et de ceux qui ne se sont pas résignés. Peut-être parce que dans son deuil elle n'avait plus rien à perdre, peut-être parce que sa culture protestante l'engageait à se mettre toujours du côté des persécutés, peut-être parce que sa foi se refusait à laisser périr des innocents, elle répondit à l'appel du pasteur Gillier.

Ainsi, en octobre 1942, Marguerite Creston accueille au Vigan M. et Mme Ezrati et leur fils Moïse qui porteront le nom de Ratigue jusqu'à la Libération et vivront presque normalement. En 1943, la Résistance s'organise. Parmi les jeunes réfractaires, entre le pasteur Gillier de Mandagout et le pasteur Olivès d'Ardaillers, la silhouette discrète de Marguerite Creston se profile lorsqu'est fondé le maquis des Corsaires. En janvier 1944, deux couples de juifs allemands, Lydie et Eric Furst ainsi qu'Eugénie et Kurt Glass avec leurs deux enfants Michel et Gisèle, trouveront refuge chez Marguerite Creston, puis dans une maison lui appartenant au hameau de la Planque, où ils resteront jusqu'à la Libération sous les noms de Gautier et Forestier.

Durant toute l'Occupation, la "grand-mère du maquis" héberge des résistants, clandestins, déserteurs et réfractaires du STO et ravitaille les maquisards. Jusqu'après la guerre, elle loge, chez elle au Vigan, boulevard des Châtaigniers, un FFI, Lino Menicucci alias Lucien Martin.

Après la guerre, Marguerite Creston demeura toujours aussi secrète sur ses actions et sa bravoure ne revendiquant jamais de médaille ou distinction. Son plaisir était de recevoir chaque année ceux qu'elle avait aidés. Après sa mort en 1983, à l'âge de 92 ans, passée inaperçue, il a fallu toute la pugnacité de son cousin Jean Martin, pour que le 18 avril 2000 l'association internationale Yad Vashem accorde à Marguerite Creston le titre de *Juste parmi les nations*. Une cérémonie eut alors lieu à Mandagout le 8 février 2001 en présence des élus, du consul général d'Israël et du président du Comité français Yad Vashem pour le Sud de la France.

Le 8 mai dernier, une nouvelle étape était donc franchie avec l'inauguration par Sylvie Arnal, en présence de nombreuses personnalités, du jardin Marguerite Creston (devant la Maison de santé pluridisciplinaire Les Orantes). Pour que le souvenir de Marguerite Creston ne s'efface pas et que son action ne disparaisse pas de notre mémoire collective, son nom est désormais inscrit sur une plaque, au cœur de notre ville, à la vue de tous, afin que chaque Viganais se rappelle l'exemple de courage et d'humilité de Marguerite Creston, et trouve en elle un modèle de résistance.



Sans armes ni violences, avec la seule force de ses convictions, mais sans appartenir à aucun parti, une femme a su dépasser la peur et les menaces pour sauver la vie de neuf personnes dont deux enfants, avec de simples gestes : en ouvrant sa porte, partageant son pain, réconfortant et reconnaissant l'Autre comme un frère humain, elle a abattu toutes les murailles de la haine et de l'inhumanité.

Voici le grand exemple de Marguerite Creston qui, à l'image de ces centaines de *Justes parmi les nations*, était persuadée d'avoir fait ce qu'il fallait dans la France occupée.

*Puisse le souvenir de Marguerite Creston demeurer longtemps vif dans nos esprits et nous inspirer quand les fondations vacillent !*



# ÉTAT CIVIL .....

du  
07/12/2023  
au  
26/06/2024

## **Naissances (7) - Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à :**

CREPET Léon né le 27/12/2023 à Montpellier (34)  
DE COLOMBI Mahydine née le 27/01/2024 à Alès (30)  
JULIEN Raphaël né le 02/02/2024 à Montpellier (34)  
CHEVALIER Roman né le 07/04/2024 à Montpellier (34)

DOUSSET ROBLLOT Dalva née le 10/04/2024 à Millau (12)  
PENEL Ziggy né le 13/05/2024 à Montpellier (34)  
GAUTHIER FAYET Jeanne née le 22/06/2024 à Montpellier (34)

## **Mariages (5) - Le maire et son conseil municipal expriment leurs vœux à :**

BENZAÏD Sofian et GRISOUX Séalia mariés le 20/01/2024  
DOCQUIER Dominique et LALIRE Marie-Cécile mariés le 05/04/2024  
JAËN Aurelio et GENZOR Magali mariés le 13/04/2024

BELHACENE Yanis et GÉRARD Léa mariés le 11/05/2024  
BURGEY Jean-Claude et DUGAS Corinne mariés le 28/05/2024

## **Décès (44) - Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux familles de :**

POUJOL Josiane décédée le 15/12/2023  
MESBAH Rkia décédée le 22/12/2023  
BARRE Jeanne décédée le 02/01/2024  
KUENEMANN Bernard décédé le 03/01/2024  
PANAFIEU Paulette décédée le 03/01/2024  
METGE Philippe décédé le 04/01/2024  
GERLINGER Gisèle décédée le 07/01/2024  
JEANRENAUD Colette décédée le 10/01/2024  
FABRE Huguette décédée le 21/01/2024  
MARTIN Michel décédé le 24/01/2024  
MARTIN Robert décédé le 25/01/2024  
MARTIN Lucette décédée le 25/01/2024  
RICHARD Claudine décédée le 04/02/2024  
FAIDHERBE Annie décédée le 07/02/2024  
PRADEILLES Monique décédée le 10/02/2024

LAFON Claire décédée le 11/02/2024  
ELZIERE Josiane décédée le 15/02/2024  
JULLIEN Monique décédée le 19/02/2024  
TRESSOL Jean-Marie décédé le 27/02/2024  
ROUX Henri décédé le 03/03/2024  
BOURRIER Eva décédée le 09/03/2024  
CALAZEL Arlette décédée le 18/03/2024  
DAOUDI Bekai décédé le 18/03/2024  
HUSSE Juliette décédée le 20/03/2024  
COULET Elisabeth décédée le 30/03/2024  
CIECKO Alain décédé le 31/03/2024  
TERRILLON Michel décédé le 06/04/2024  
VIMPÈRE Chantal décédée le 09/04/2024  
ARIETE Vincenzo décédé le 17/04/2024  
RENOUARD-PATINOT Marie-Claire décédée le 19/04/2024

MARIN Hervé décédé le 20/04/2024  
DELPUECH Guy décédé le 27/04/2024  
LHOMME André Charles décédé le 01/05/2024  
AIGOIN Arlette décédée le 03/05/2024  
LIEVEN Jacques décédé le 04/05/2024  
PEYRIERE Robert décédé le 06/05/2024  
FOULON Ghislaine décédée le 14/05/2024  
BARASCUD Roger décédé le 16/05/2024  
BARRAL Jeanne décédée le 28/05/2024  
MARTEL Constantina décédée le 04/06/2024  
ATGER Marguerite décédée le 04/06/2024  
PERRIÈRE Guy décédé le 14/06/2024  
L'HUILLIER Jacqueline décédée le 15/06/2024  
ROUSSEL Ginette décédée le 21/06/2024

# EXPRESSION LIBRE .....

*L'année scolaire se termine place à la saison estivale qui nous l'espérons sera festive et joyeuse malgré le contexte national.*

*C'est également l'heure de recevoir votre facture d'eau qui s'annonce cette année salée. Celle-ci devrait bondir de près de 125 % pour ce qui concerne l'abonnement et de 31 % pour le mètre cube d'eau. Ces augmentations exorbitantes vont toucher de plein fouet les ménages les plus modestes. Le principe de la mutualisation étant de réduire les coûts nous sommes surpris de voir une telle envolée des tarifs. Cette forte augmentation des prix ne peut justifier à elle seule la rénovation du réseau d'eau et l'embauche d'un ingénieur qui nous paraît inutile.*

*Nous avons plutôt proposé la création de postes de technicien dont le manque se fait cruellement ressentir sur le terrain.*

*Beaucoup de Viganais nous interpellent sur la propreté de la ville, la voirie et l'insécurité grandissante. Les routes périphériques de la commune ne cessent de se dégrader (éboulements, nids de poules...) et aucun travaux à ce jour ne sont programmés. Nous remarquons que le nombre de lieux de collecte à ordures ménagères a diminué ainsi que les rotations de ramassage ce qui provoque une saturation de ces lieux avec tous les désagréments associés (odeurs, rats, encombrants ...). Il est temps de repenser la politique de la gestion des déchets au Vigan.*

*Nous remarquons une insécurité grandissante, et une augmentation des incivilités dans notre ville (Tags, voitures dégradés, cambriolages, trafics de drogues). Nous proposons la création d'une vraie Police municipale qui travaillerait en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale (Rondes de nuit, surveillance dans le Parc devant le Lycée, médiation avec les jeunes, mise en place des voisins vigilants, vidéosurveillance...)*

*Nous sommes favorables à la création d'une nouvelle gendarmerie qui aurait déjà dû être inaugurée. Même constat pour les Pompiers... Ce sont des problèmes que nous aurions déjà réglés car il s'agit bien d'une priorité.*

*Nous nous félicitons de la future inauguration du Campus, de la création du city stade et du pumptrack ; projets que nous avons soutenus. C'est un bon début mais cette jeunesse mérite encore mieux comme la création d'un stade qui permettrait la pratique dans de bonnes conditions du foot et du rugby.*

*A quand le retour du feu d'artifice du 14 juillet suivi de son traditionnel Bal des pompiers ? Ce conflit avec les soldats du feu n'a que trop duré !*

*Bel été à tous, prenez soins de vous et de vos proches.*

**Alessandro Cozza**

Groupe Ensemble donnons un Avenir aux Viganais(es)

# AGENDA DE L'ÉTÉ



MARCHÉ D'ARTISANAT ET DE PRODUCTEURS LOCAUX  
CRÉATIONS UNIQUES - PRODUITS RÉGIONAUX

## MARCHÉ NOCTURNE

LES MERCREDIS PLAGE DU QUAI AU VIGAN 18H - 23H

24 JUIL  
31 JUIL  
07 AOÛT  
14 AOÛT

LE VIGAN

## NOCTURNES DU GRIFFE

FESTIVAL DE JAZZ ET MUSIQUES DU MONDE

LE JEUDI À 20H00  
PLACE DU QUAI AU VIGAN

**18 JUILLET**  
NATACHA SANTOS TRIO  
MUSIQUES DU BRÉSIL  
LA BRUJA  
CUMBIA

**25 JUILLET**  
SUNSCAPE  
JAZZ GALACTIQUE  
FOUFOUTA ORCHESTRA  
AFROBEAT

**01 AOÛT**  
LOUISIANA STOMP  
JAZZ NEW ORLEANS  
ALFREDO BUENDIA  
Y LOS PICAFLORES  
MAMBO

**08 AOÛT**  
FIDDLE JAZZ COMBO  
JAZZ  
IRIE JAHZZ  
REGGAE

CONCERTS GRATUITS

SUPER U | LE VIGAN | BO PROD | GARD 4333 | LE VIGAN | RADIO VIGAN

**LES HEURES D'ORGUE** / Les Amis de l'orgue du temple  
Temple du Vigan - 18 h 30 - Entrée libre, participation aux frais  
**Dim. 14 juillet** - Benjamin Righetti (Lausanne) - "Un jour en fête" *Buxtehude, Bach, Boehm, Haendel, Righetti, Bizet*  
**Dim. 25 août** - Marie-Cécile Lahor (Montpellier) avec le comédien François Devienne - "Bach en musique et en mots" *(Œuvres de Bach, textes de Sollers, Cioran, Robin)*  
**Sam. 31 août** - Gilles Harlé (Paris) et la soprano Sophie Patey - "Magnificat !" - *Buxtehude, Bach, compositeurs de l'Italie baroque*

**ORGUE AU MARCHÉ** / Les Amis de l'orgue du temple  
Temple du Vigan - 11 h 30 - Entrée libre, participation aux frais  
Concerts par de jeunes organistes futurs professionnels  
Les samedi 27 juillet et 3, 10 et 17 août

**FESTIVAL DU VIGAN - 48<sup>e</sup> édition** / festival musique classique  
Du 16 juillet au 21 août - Différents lieux du Vigan  
8 soirées au Vigan, parmi 14 concerts d'exception  
*En savoir plus : p. 19*

**LES NOCTURNES DU GRIFFE** / concerts d'été de Tea Prod  
Du 18 juillet au 8 août - jeudis 20 h - Place du quai - Entrée libre  
18 juillet - Natacha Santos trio (Brésil) + La Bruja (cumbia)  
25 juillet - Sunscape (jazz) + Foufouta orchestra (afrobeat)  
1<sup>er</sup> août - Louisina Stomp (jazz New Orleans) + Alfredo buendia y los picaflores (mambo)  
8 août - Fiddle Jazz Combo (jazz) + Irie Jahzz (reggae)

**FESTIVAL Ô MERLE ! - 10<sup>e</sup> édition** / festival de la chanson  
Sam. 27 et dim. 28 juillet - Jardins du château d'Assas - 19 h  
*En savoir plus : p. 19*

**CINÉMA EN PLEIN AIR**  
19 et 26 juillet - 9 et 30 août  
*En savoir plus : p. 19*

**FESTIVAL LÀ-BAS, VU D'ICI** / festival des voyages  
(Communauté de communes du Pays viganais, Hasta Siempre)  
Du 22 au 25 août - De 10 h à 23 h dans divers lieux de la ville  
*En savoir plus : p. 19*

**FESTIVAL LES ASSORTIES** / festival de musique  
Ven. 30 et sam. 31 août - Jardins du château d'Assas - 18 h-00 h

**EXPO D'ART CONTEMPORAIN**  
"Habiter l'instant / wear the moment" d'Æ  
Jusqu'au 22 sept. - Château d'Assas

**Et aussi des concerts réguliers tout l'été chez nos cafetiers et restaurateurs !**

## ET VOS MARCHÉS ET VIDES-GRENIERS :

Marché classique les samedis, 8 h-12 h 30, place du marché.

Marché paysan : les mardis, 8 h-12 h 30, jusqu'à fin septembre, place du marché.

Vide-grenier : tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois, de 7 h à 13 h, parc des Châtaigniers.